



ASSOCIATION des USAGERS de L'EAU POTABLE du VALLESPIR

Mai 2007
N°5

Les élections passent, l'action citoyenne continue ..

SOMMAIRE

- Mépris des usagers
- Rencontres avec nos maires
- Débats publics
- Rencontre avec le préfet
- De l'intérêt d'un retour en régie
- Quelles perspectives ?

24 juin 2007
à 12h
GRILLADE
à
REYNES
(mairie)
inscriptions au dos
tirage de la
tombola

(des billets sont disponibles auprès
des délégués, coordonnées à l'intérieur)

"pour une action de soutien financier"

Mépris des usagers

La date initiale d'échéance du contrat en cours était arrêtée au 30 avril 2007. Pour des raisons que nous ignorons, un accord de dernière minute entre le délégataire VEOLIA et René Ala, président du SIAEP, reporte l'échéance du contrat à la fin du mois de juin 2007. Le SIAEP a eut tout le temps de suivre la procédure légale engagée depuis un an.

....Juste après les élections législatives, juste à la veille des vacances d'été. Quelles étonnantes coïncidences.....

Plus de 18 mois après l'émergence de notre mouvement, les citoyens sont toujours maintenus à distance: Déficit démocratique criant et rétention d'informations publiques illégale; telle est l'attitude de nos élus retranchés derrière leurs prérogatives. Nos élus font preuve d'une incroyable surdité face aux préoccupations concrètes des citoyens. Les intérêts des simples usagers que nous sommes et les intérêts de nos élus du Vallespir ne semblent plus concorder.

Nous pensions naïvement peut être que Alain Torrent, Robert Garrabé, Alexandre Reynal tout comme chacun des maires concernés étaient attachés à leur "pays", qu'ils chercheraient à traiter cette question de l'eau avec attention, intelligence, guidés par les enjeux de cette ressource vitale pour tous.

Ce sont nous, les citoyens, qui avons organisé des débats publics auxquels toute la population et chaque élu furent conviés. C'est encore nous

qui tenons informé l'ensemble des usagers par notre bulletin.

Quel formidable rendez-vous manqué pour nos élus avec leurs concitoyens et paradoxe de la petite histoire, "tous référencés ou s'identifiant à gauche".

Comble de la situation, notre juste expression citoyenne se retrouve aujourd'hui sous le coup de deux plaintes : l'une conduite par René Ala contre un délégué du comité d'Amélie pour diffamation, l'autre plainte étant portée par Véolia contre l'association pour atteinte à l'image de l'entreprise. Collusion d'intérêts ? cela en a, à nos yeux, la facheuse apparence.

Comment, en effet, se reconnaître dans des représentants qui ne se risquent plus, qui ne s'engagent plus, qui même localement pratique la langue de bois, sont des caricatures pour certains de la classe politique nationale. Des élus qui font carrière de leur mission, qui en vivent très confortablement pour certains d'entre eux au regard des salaires pratiqués dans les Pyrénées Orientales.

La démocratie participative est donc un vrai combat, non seulement pour que les citoyens puissent s'impliquer mais aussi pour que les engagements pris ne soient pas dévoyés.

Il faut organiser un contre-pouvoir citoyen permanent sur cette question de l'eau comme sur d'autres sujets d'intérêt général qui ne manquent pas.

Tel est, désormais, le défi qui nous attend...

Dominique Bonnard (porte parole)

BILAN DES RENCONTRES AVEC NOS MAIRES

Aujourd'hui, nous disposons du recul nécessaire pour analyser nos rencontres avec nos maires. Il a été mis en évidence une absence de volonté politique pour prendre à bras le corps cette question de l'eau.

Aucun ne s'est exprimé publiquement, n'a pris position sur cette question de l'eau hormis la brève parenthèse d'Alexandre Reynal qui aujourd'hui a fait long feu. Il est rentré au bercail après avoir crié si fort qu'il allait bouler dehors Véolia que cela en est déconcertant.

Nous nous attendions logiquement, dans

notre combat, à rencontrer l'appui de nos deux conseillers généraux Robert Garabé et Alexandre Reynal, ceci du fait de la politique du Conseil Général oeuvrant pour un retour en régie au sein de notre département. Tel ne fut pas le cas; étonnant, non ?.

Face à tous ces éléments et à bien d'autres développés au travers des nombreuses réunions, des débats tenus, les bulletins publiés, les articles de presse en nombre, les reportages télévisés, etc... nos élus ont préféré envers et contre tout compter sur un pourrissement de

notre mouvement, opter pour le silence orchestré par René Ala. Il ne fut pas diplomate sa vie entière pour rien, il sait gérer les situations délicates.

Au fil des mois, chacun des hommes politiques locaux s'est tour à tour prononcé en faveur d'une régie départementale. Manière de renvoyer aux calendes grecques un retour en régie possible localement sans être obligé de se prononcer contre.

BILAN DES DÉBATS PUBLICS

Le premier débat-public de la série fut celui d'Arles sur Tech où étaient présents une bonne part des délégués du SIAEP dont René Ala. Ces derniers nous ont offert un spectacle déplorable dont ils n'avaient sans doute pas conscience. Nous en étions tous médusés : vociférations, gesticulations montrant des élus se cantonnant dans la polémique, évitant ainsi d'apporter une contribution argumentée quant au mode de gestion de l'eau. "Si vous n'êtes pas content, présentez-vous aux élections !" nous ont-ils lancé ce soir là. Nos élus ne sem-

blent avoir rien saisi de la nature de notre mouvement citoyen.

L'ensemble de nos débats ont été très suivis et d'une grande qualité avec les contributions d'intervenants chevronnés tels que Jean Luc Touly président de l'association pour un contrat mondial de l'eau, Jean Louis Linossier président de l'association nationale des consommateurs d'eau potable, Nicolas Garcia qui a partagé son expérience concrète de retour en service public sur sa commune d'Elne. Raymond Avriillier, maire-adjoint de Grenoble et vice-pré-

sident du bassin de l'agglomération concernant la gestion de l'assainissement en régie.

Nos élus maires et conseillers délégués au SIAEP, furent bien peu présents. C'est ainsi que nous avons noté l'absence d'Alain Torrent lors du débat de Céret ou de Roger Villelongue à celui de Reynès. Nous soulignerons cependant la présence de Robert Garabé et des deux délégués au SIAEP au débat de St Jean Pla de Corts.

Une ultime proposition à nos élus :

Face, donc, à la manière dont a été traitée cette question de l'eau et au trouble que cela a engendré au sein de la population, nous avons proposé au SIAEP et à nos élus, une issue positive, une porte de sortie honorable. Nous avons fait la proposition d'opter pour une prolongation du contrat, qui nous conduirait à la date des prochaines élec-

tions municipales ou un peu au delà. Nombre d'élus aujourd'hui ne vont pas se représenter dont le protagoniste principal de la situation. Il serait dommageable pour la collectivité d'hypothéquer les choix à venir. Autant, nous semble t'il, laisser la décision entre les mains des futurs candidats. Ils auraient ainsi le temps nécessaire pour construire un projet cohérent et la possibilité de le présenter à la population devant les urnes. La question de l'eau qui crée le trouble actuel serait ainsi

réglée par un choix démocratique. Pour notre part, nous ne redoutons pas le débat ni le choix qui serait pris par la population.

Rencontre avec le SOUS-PREFET

C'est suite à ces longs mois de rétention d'information et de déficit démocratique que nous avons demandé à être reçus par le Sous-Préfet le 24 avril dernier à la Préfecture de Perpignan. Après avoir exposé les faits, nous avons demandé à ce que le droit soit respecté, en sa qualité de premier repré-

sentant de l'Etat, en charge de la police de l'eau. Lors de cette audience, nous lui avons remis les signatures des usagers qui se sont exprimés en faveur du retour de gestion en régie, plusieurs élus ayant une fois de plus, exprimé leur mépris quant à la valeur de ces signatures.

TOMBOLA

L'association fait appel à toute aide sous forme de lots ou autre dons à votre convenance. Nous sollicitons les adhérents et toutes personnes favorables au retour en régie à nous aider pour la vente des billets de tombola.

Inscrivez vous auprès des correspondants ci-contre...

DE L'INTÉRÊT D'UN RETOUR EN RÉGIE

Tout au long des débats publics de Arles à St Jean Pla de Corts JL Linossier et Raymond Avriillier à Céret nous ont démontré preuves à l'appui le bien fondé d'un retour en régie directe.

Des faits incontestables: l'eau privée plus chère que l'eau publique.

La distribution d'eau gérée en délégation par le privé est en moyenne de 25 à 45 % plus chère que la distribution gérée directement par les collectivités. Ces chiffres ont été rendus publics en 1997 par la Cour des Comptes et confirmés en 2001 et le sont encore aujourd'hui. Les abus de la gestion déléguée sont dénoncés de toute part: Cours des Comptes, Chambres Régionales des comptes, audits, association de défense de consommateurs...(ils sont consultables sur internet...renseignez vous).

La facture d'eau n'est pas une feuille d'impôt.

Les services publics sont et ont été totalement financés par la facture d'eau payée

Siège de l'Association
2 rue de le Tan lot Camp Marti 66110
Amélie les Bains / Palalda
coor.eau.vallespir@wanadoo.fr

contacts locaux

Arles sur Tech:

Daniel Dufossé : 04 68 54 78 40
daniel.dufosse@free.fr

Amélie les Bains/Palalda

Guy Travé 04 68 85 29 35
Nathalie Chemin 04 68 87 82 42
nathalie-chemin@club-internet.fr

Céret

Chantal Decosse :
04 68 87 20 26 comite-eau-
ceret@laposte.net

Reynès

Christian Dieguez 04 68 81 66 80
christian.dieguez@wanadoo.fr

St Jean Pla de Corts

Dominique Guerin 04 68 83 33 58
minique66@wanadoo.fr

par les usagers. Tout ce qui concerne l'eau potable et le traitement des eaux domestiques usées est donc la propriété exclusive des usagers locaux. Les services d'eau et d'assainissement ayant été payés par les seuls usagers, ils ont tous les droits pour demander des comptes à ceux qu'ils ont élus pour défendre leur bien commun: les élus locaux.

Les élus sont redevables de leur mandat. Trop souvent ils cèdent aux arguments des sociétés privées qui leur disent " *l'eau et l'assainissement ne sont pas des activités valorisantes pour votre réélection, vous n'avez pas le profil, le savoir faire pour vous en tirer? Par contre, nous, nous savons dégager la productivité et soumettre les employés à la rentabilité* ". " *Signez ce contrat, le prix élevé ? on s'arrangera pour le justifier* ". Les théoriciens du consensus ont appelé ce concept: PPP **p a r t e n a r i a t** public/privé; qui se résume en : " *au public la charge d'investissement, au privé les énormes profits de la gestion sans risques* ".

Tout le monde oublie l'essentiel: A savoir que les usagers sont propriétaires des services publics de l'eau et de l'assainissement; avec 2 conséquences importantes:

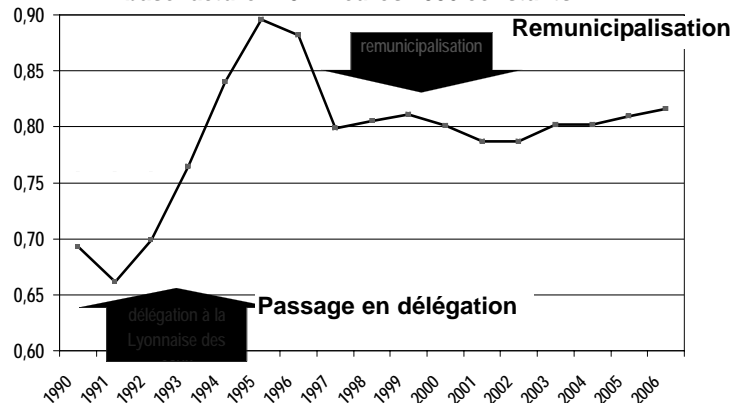
- les sommes versées au titre de l'eau ne doivent être que la stricte contre partie des services rendus réellement."L'eau paie l'eau" et non les actionnaires.
- Les usagers et eux seuls décident et contrôlent la gestion des services d'eau et d'assainissement. Les élus ne sont là que pour assurer l'exécution.

Et si on nous propose -27% de baisse des prix ?

Primo cette baisse doit être considérée comme du dumping, elle concerne le montant du contrat et rien n'indique qu'elle se répercutera dans sa totalité sur notre facture.

Deuxièmement, cela serait l'aveu que jusqu'à présent nous avons été volés il nous faudra donc demander réparation et peut on croire que le service n'en tirera pas, que le personnel lui même n'en devra pas subir les conséquences ? Le graphique de l'évolution du prix de l'eau à Grenoble est édifiant et augure de ce que sera celui du Vallespir.

Evolution prix moyen de la part "eau", commune de Grenoble, base facture 120 m³ euros 2006 constants



En 1991 après la délégation le prix a baissé mais très vite en 5 ans grâce à une formule des prix très élaborée le prix est remonté en flèche. A contrario après le passage en régie en 1996 il a baissé fortement pour se stabiliser et surtout la politique d'amélioration du réseau (fuites, canalisations) a été menée d'une façon régulière et maîtrisée.

**Alors pour nous le choix est fait:
le retour en régie s'impose.
et pour vous ?**

Christian Diéguez (comité Reynès)

QUELLES PERSPECTIVES ?

Ces canalisations mêmes si mal entretenues, cette usine de production d'eau potable d'Arles sur Tech, les réservoirs de stockage, les stations d'épuration, etc.... Tout ceci, c'est notre patrimoine, acquis au fil du temps par nos parents, nos grands parents et nous mêmes aujourd'hui. Ce sont les usagers qui avec leur facture d'eau, ont payé ces infrastructures. Elles appartiennent aux communes et aux populations qui y vivent. On estime aujourd'hui la valeur de ces infrastructures à 3201,43 € (Rapport Tavernier 2001 de l'Assemblée Nationale) par habitant. Quant à la ressource eau, elle appartient au territoire, c'est un bien commun.

A aucun moment, elle ne peut faire l'objet de convoitise à des fins privées. L'histoire de l'eau dans le Vallespir tout comme dans les

Pyrénées Orientales est l'histoire d'une longue mémoire populaire marquée par l'effort collectif, la peine, la lutte pour l'accès équitable pour tous.

Dans ce contexte, le SIAEP exerce un abus de pouvoir moral même s'il reste dans son droit légal. Les habitants auraient aimé choisir démocratiquement la manière dont pouvait être gérée leur eau. Les enjeux nécessitent un projet ambitieux autre que de la gestion déléguée à des prédateurs de l'intérêt général. Nos élus ont pensé qu'en nous présentant un nouveau contrat en délégation avec un prix de l'eau en baisse (factice), ceux-ci allaient recueillir l'assentiment, la reconnaissance d'une majorité des usagers.

L'association démontrera en quoi cette tractation est une supercherie et les élus qui

auront par leur silence ou leur caution permis ce choix auront demain à en répondre s'ils prétendent à de nouvelles responsabilités.

Les usagers actifs engagés dans l'association, formés, aguerris par ce premier combat vont inscrire leurs actions dans la durée sur l'ensemble des domaines administratifs, techniques et juridiques de ce dossier de l'eau.

Nous allons construire un mouvement de contre-pouvoir citoyen permanent sur cette question comme sur d'autres sujets d'intérêt général puisque nous sommes maintenus à l'écart par nos élus du moment.

Les élections passent, l'action citoyenne continue.....

Action de soutien financier à l'Association

INSCRIPTION à la GRILLADE du 24 JUIN 2007 à REYNES

NOM

PRENOM

ADRESSE.....

TEL:..... NB de Personnes:

tarif : 10 € par adulte 5 € par enfant

(par chèque à l'ordre de Association des usagers de l'eau potable du Vallespir) **Animation musicale avec un orchestre**

expédier au : 2 rue de le Tan Lot Camp Marti 66110 Amélie les Bains / Palalda

Rejoignez, soutenez notre action

Je souhaite adhérer pour soutenir l'action de « l'Association des usagers de l'eau potable du Vallespir »

Par e-mail : coor.eau.vallespir@wanadoo.fr ou par courrier (voir adresse ci dessous)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE

TEL :

E-MAIL :

Tarif Adhérent : 5€* Soutien : je verse :

par chèque à l'ordre de Association des usagers de l'eau potable du Vallespir,

expédier au : 2 rue de le Tan Lot Camp Marti 66110 Amélie les Bains / Palalda

*Une carte d'adhésion vous sera remise par votre comité local